Zeitschrift: Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires =

Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni

popolari

Herausgeber: Société suisse des traditions populaires

Band: 51 (1961)

Artikel: Le Musée du Vieux Pays d'Enhaut à Château-d'Œx

Autor: Henchoz, Emile

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1005524

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le Musée du Vieux Pays d'Enhaut à Château-d'Œx

par Emile Henchoz, conservateur

La maison du pays, faudrait-il dire!

Le 20 octobre 1920, un jeune homme de la vallée de la haute Sarine, de cette partie comprise entre le défilé du Vanel et le pas de La Tine, convoquait quelques personnalités de Château-d'Œx chez lui, en vue d'organiser, en automne 1921, une exposition régionale du Pays d'Enhaut.

Son but était d'intéresser la population aux choses qui se fabriquaient dans la contrée, c'est-à-dire à tout ce que pouvait produire l'artisanat local, et de développer chez elle le goût du travail bien fait.

L'entreprise réussit fort bien. Elle donna un résultat avantageux à tous points de vue: moral, social, économique et financier.

Parmi les huit groupes de l'exposition, celui des antiquités ne fut pas le moins intéressant. De tous les coins du pays, la population nous confia pour une semaine des pièces ethnographiques capables de constituer un embryon de musée local. Aussi, l'exposition à peine terminée, son comité, sur la proposition de son président, prit-il la décision d'attribuer le plus clair du bénéfice de l'exposition à un fonds destiné à faciliter la création d'un musée régional du Pays d'Enhaut.

Grâce à ce premier geste, aux efforts déployés par la suite, à la générosité du Préfet Auguste Cottier, qui a légué sa maison, l'ancienne préfecture, grâce aussi au don magnifique de M. Edouard-Marcel Sandoz, le Musée offre aujourd'hui à notre population et aux hôtes de notre station un ensemble ethnographique, historique et culturel de valeur. Par la nature et le genre que le comité lui a donné, il est un enseignement et une source de renseignements pour un grand nombre de personnes intéressées.

Tout récemment, le Musée a perfectionné ses installations, en cherchant à garder la note du passé, un ordre strictement logique, en aménageant chaque salle avec un souci constant de la vraisemblance. Par l'agencement judicieux des objets les plus humbles, mais indispensables, le Musée a réussi, croyons-nous, à créer une atmosphère empreinte de la vie intense et laborieuse du paysan montagnard.

Pour témoigner de ces efforts, nous accompagnons ces lignes de quelques photographies prises par-ci par-là dans notre maison du pays. Peut-être ces clichés vous inciteront-ils à venir goûter le calme de notre pittoresque vallée et à faire à son musée une visite instructive et captivante.

*

Le «tranchage», salle installée en 1961 (fig. 1, p. 52*). C'est le nom donné par le montagnard au local du chalet, dans lequel il fabrique le fromage.

Au Musée du Vieux Pays d'Enhaut, on pénètre dans le «tranchage» par une porte basse, épaisse et superbement ferrée. Tous les ustensiles y sont des pièces de choix, jusqu'à la grande chaudière de cuivre qui a toute une histoire. D'abord elle dépasse en capacité toutes celles que l'on emploie dans les chalets de montagne. Un artisan de Bulle l'a fabriquée en 1736, sans omettre de la graver de ses initiales J.C. Cette cuve, aux parois épaisses retenues ensemble par de gros rivets de cuivre, pèse deux quintaux lorsqu'elle est vide. Elle peut contenir 800 litres de lait, c'est dire que le «fruitier» peut en retirer à la fois deux fromages de Gruyère d'environ 40 kg.

Mais en plus de ses dimensions, notre chaudière a encore une autre particularité. Elle a été le témoin d'une intervention armée qui montre bien à quel point les bourgeois-paysans tenaient à leurs anciens droits et à la façon traditionnelle d'exploiter les alpages de la communauté.

Les belles «montagnes» (alpages) des Rodomonts, de Ruble et de Comborsin ont de tous temps appartenu à la «Généralité des honorables paysans» de Rougemont, mais jusqu'au début du XIXº siècle, ce droit a donné lieu à des chicanes souvent renouvelées. Le Prieuré de Rougemont avait sur ces alpages des droits, entre autres celui d'«ouciège» ou «hault-siège»¹. Les montagnards s'acquittaient de leurs redevances avec mauvaise humeur. Les luttes furent longues. A plusieurs reprises, des arrangements furent tentés. On vit même, vers la fin du XVº siècle, un combat entre les moines et les paysans ensanglanter les abords du prieuré, le cimetière et l'église même; le sanctuaire ainsi profané dut être purifié par un pardon général de l'évêque de Lausanne.

Au XVIII[®] siècle, et même après la fin du régime bernois, l'usage des montagnes profitait surtout aux gros propriétaires de bétail, c'est-à-dire aux gens riches. La classe peu aisée des petits paysans n'en retirait presque rien. En 1831, la municipalité de Rougemont, frappée de l'inégalité choquante qui régnait dans la jouissance en commun de ces montagnes, décide de donner à ferme ces pâturages et de verser le produit du fermage à la Bourse communale. L'aristocratie paysanne s'indigna à l'ouïe de cette décision. Le 31 janvier 1833, cent neuf bourgeois de Rougemont intentent un procès à la Municipalité. Le Tribunal débouta les communiers et donna raison à l'autorité communale.

C'est pendant cette dernière procédure que se place le fameux épisode de la Campagne de la chaudière. Au printemps 1831, il fallait mettre l'amodiataire en possession du mobilier du chalet, entre autres de la chaudière, pièce importante de l'exploitation. Cette chaudière était d'habitude remisée pour l'hiver dans une maison de Rougemont; précaution utile puisque, quelques années auparavant, la précédente chaudière avait été volée dans le chalet de Rodomont, coupée en morceaux et vendue pour le prix du cuivre.

¹ Sur ce terme, voir Glossaire des patois de la Suisse romande, I, 633.



52* Fig. 1.

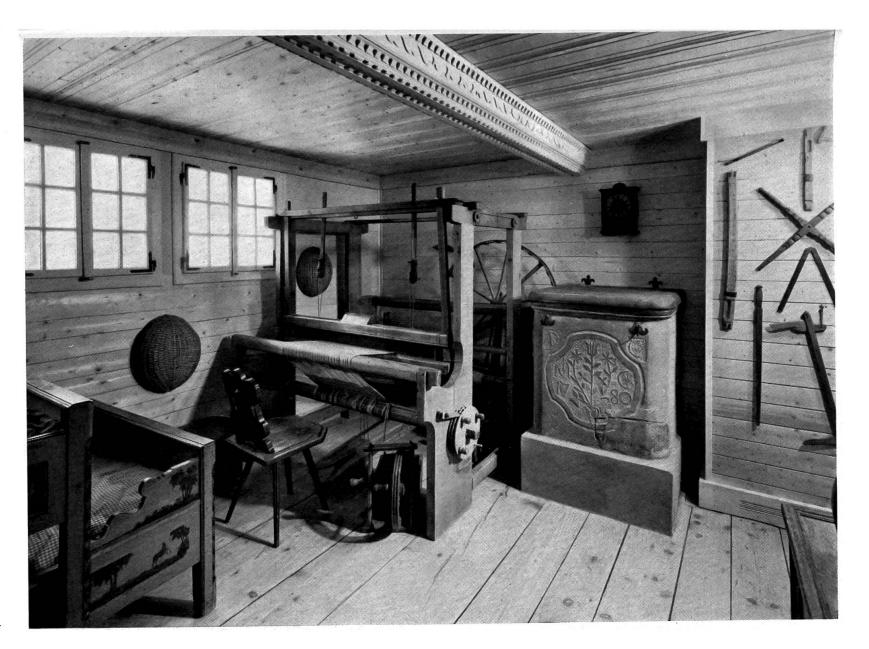


Fig. 2.

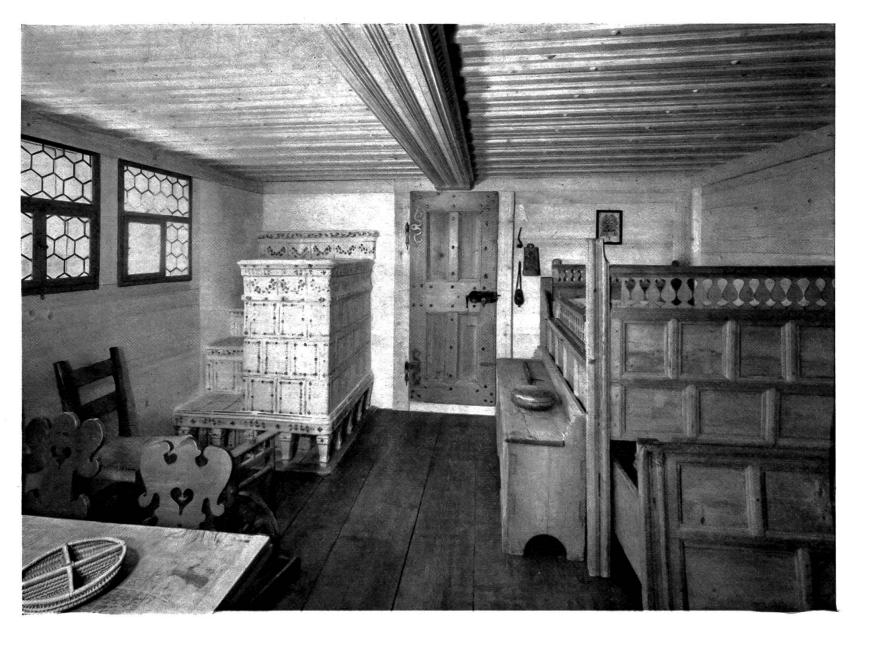


Fig. 3.

54*

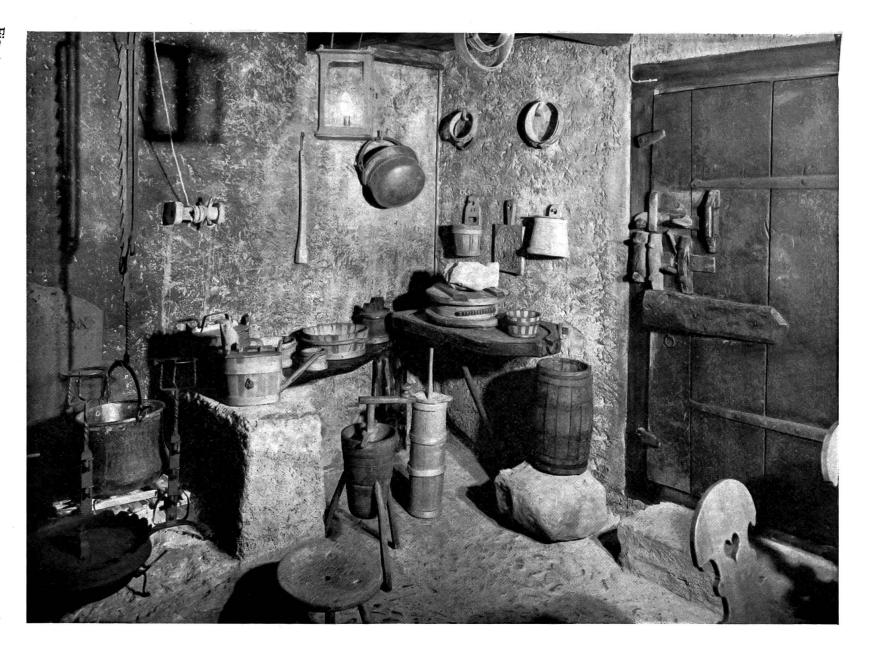


Fig. 4.

Pour empêcher le nouveau fermier d'alper dans des conditions normales, les communiers avaient fait enfermer la chaudière en lieu sûr, dans une cave, et ils refusèrent carrément de la livrer. Le préfet du district donna l'ordre à une compagnie de carabiniers d'Aigle, forte de cinquante hommes et qui passait précisément revue à Château-d'Œx, de se transporter à Rougemont pour prêter main forte à l'autorité et obtenir la livraison de la chaudière. Ce déploiement de force n'émut pas les gros paysans du village. L'un d'eux, Rod. Bertholet, détenteur de la clé de la cave, refusa de la donner; il mit au défi le préfet de la saisir. Pour ne pas envenimer la bagarre, le préfet eut recours à un serrurier, qui fit semblant de ne pas pouvoir ouvrir la porte. Un des carabiniers s'étant emparé de son trousseau de clés, l'ouvrit en un tournemain.

Pour prévenir la vengeance des communiers, avant de licencier les carabiniers, le préfet ordonna la levée de la Réserve des contingents de Château-d'Œx et de Rossinière, forte de 94 hommes. Cette réserve occupa militairement le village et des sentinelles protégèrent la maison du préfet jusqu'à ce que les esprits se soient un peu calmés et qu'arrivent les sept gendarmes envoyés par le Conseil d'Etat vaudois.

La Campagne de la chaudière de Rodomont fut la dernière tentative d'opposition qu'une aristocratie bourgeoise-paysanne fit à la propriété commune. Cette tentative coûta fort cher, comme bien l'on pense.

*

La chambre de la tisserande, salle installée en 1961 (fig. 2, p. 53*).

Durant toute sa vie de paysanne, Madame Louise-Fanny Zürcher-Rossier, de Château-d'Œx, a filé sur son rouet, tissé du drap et fait des tapis du pays sur cet ancien métier.

Le Pays d'Enhaut a encore ses tisserands, hommes et femmes, dont le travail est irréprochable. Leurs métiers à tisser sont du même type que celui de cette salle du Musée; tout au plus y a-t-on apporté des perfectionnements pour faciliter le travail.

*

La chambre paysanne du XVII^e siècle, salle installée en 1961 (fig. 3, p. 54*).

Le XVII^o siècle, quelle belle époque pour l'architecture et pour le mobilier! Le montagnard vit simplement, mais il veut autour de lui des choses qui parlent à son âme. Il met du soin à tout ce qu'il fabrique. Il fait ses meubles de bois d'arolle ou de sapin de haute montagne. Il fait les assemblages solides au moyen de tenons et de mortaises. Pas de clous, s'il vous plaît! mais des chevilles de sauge, de ce bois tendre et filamenteux qui se prête facilement sans faire fendre la planche ou la frise.



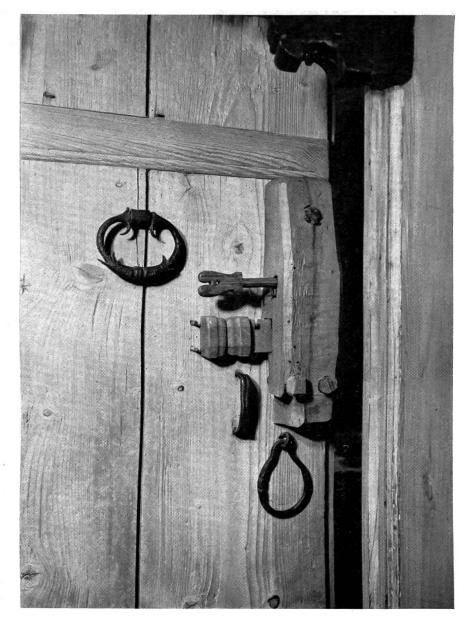


Fig. 5

Fig. 6

4 T V

D'où viennent-ils, ses meubles rustiques? S'ils pouvaient parler, ils nous diraient beaucoup de choses de leur demeure primitive, cette maison isolée au fond de la vallée de la Torneresse, dans un lieu que les premiers habitants ont nommé «Les Vuites».

Mais pourquoi ces meubles paysans ont-ils été enlevés de leur demeure paisible, de leur endroit poétique? C'est bien simple. Leur propriétaire



Fig. 7.

voulait des meubles modernes: au lieu de l'«archebanc», un fauteuil à moquette; au lieu d'une crédence à jolis portillons, une commode à grands tiroirs; au lieu d'un lit haut sur jambes, en planches de sapin, un lit à ressorts, à roulettes et à panneaux laqués!

*

La cuisine paysanne, réaménagée en 1961 (fig. 4, p. 55*). Elle contient un grand nombre d'objets caractéristiques datant pour la plupart des XVII et XVII et siècles.

*

La porte du «tranchage», 1961 (fig. 5, p. 57*), avec ses belles ferrures et sa frise authentique.

La porte de la Salle des Armes (fig. 6, p. 57*), dont on remarquera la serrure de bois et le verrou à encoches.

*

Lettrine ornée d'un contrat de mariage de 1697 (fig. 7).

Dans sa chambre forte, le Musée du Vieux Pays d'Enhaut expose quelquesunes des plus belles pièces tirées de sa riche collection de vieux parchemins et d'autres actes manuscrits (époque des Comtes de Gruyère, XII^o siècle – 1554; époque bernoise).

Plusieurs parchemins offrent des en-têtes et des lettrines ornées remarquables. Notre cliché montre une lettrine d'un traité matrimonial du 6 mai 1697, qui débute ainsi:

«Au nom de la très Sainte et Adorable Trinité, Père, Fils et Sainct Esprit, amen. Soit notoire à tous, par ces présentes, comme c'est que dès qu'il a plu à cette Divine Sapience de créer le Monde pour y loger Adam, notre premier père, Lequel il fit à son image et ressemblance afin que par luy il fust servi et glorifié en tous ages, et après luy avoir donné Eve pour sa compagne, et pour la propagation du genre humain. Quelle sacrée alliance ayant dès lors toujours continué. Elle s'est encore aujourd'hui rendue manifeste par les promesses de mariage faites entre ...»

Prénoms en usage au Pays d'Enhaut

par Emile Henchoz, Château-d'Œx

Notre statistique montre la fréquence des prénoms masculins et féminins qu'on a donnés aux enfants nés dans les périodes:

de 1701 à 1720, comprenant 923 baptêmes dans la paroisse de Château-d'Œx, de 1951 à 1955, comprenant 363 naissances dans les trois communes du Pays d'Enhaut, de 1956 à 1960, comprenant 402 naissances dans les trois communes du Pays d'Enhaut (Château-d'Œx, 3308 habitants; Rougemont, 832 habitants; Rossinière, 520 habitants en 1960).

Dans ces trois périodes, les noms de baptême sont formés du prénom usuel (placé ici le premier), très souvent d'un deuxième et parfois d'un troisième prénom.

Les parents ont employé 103 noms de baptême différents dans la première période (1701–1720), 296 dans la deuxième période (1951–1955), 298 dans la troisième période (1956–1960).

Pour démontrer combien les prénoms variaient peu aux XVII° et XVIII° siècles, nous avons marqué d'un astérisque (*) les prénoms en usage, dans la paroisse de Château-d'Œx, entre 1600 et 1650. Ces données du XVII° siècle concernent un temps riche en naissances; elles se basent sur plus de 2000 baptêmes. 68 prénoms étaient couramment employés alors. Dans la période de 1951 à 1960, 53 d'entre eux ne rencontrent plus aucune faveur. Une quinzaine seulement de ces noms anciens ont résisté au modernisme.

Dans la première colonne de notre statistique, on trouve les prénoms usuels et les noms de baptême complets. Les noms imprimés en *italique* désignent les prénoms secondaires qui n'ont jamais été utilisés, entre 1951 et 1960, comme prénoms usuels.

Dans la dernière colonne, les deux chiffres indiquent respectivement la fréquence d'un nom comme prénom usuel et comme prénom secondaire, dans la période de 1951 à 1960.